



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 09 février 2024

ORDRE PUBLIC

1^{er} bilan de l'opération « place nette » lancée à Béziers dans le quartier de la Devèze

Depuis lundi 5 février, l'opération « place nette » voulue par le préfet de l'Hérault François-Xavier LAUCH, en accord avec le procureur de la République, Raphaël BALLAND est lancée à Béziers dans le quartier de la Devèze. C'est la deuxième opération menée en zone police, une première opération avait eu lieu en décembre 2023 à Montpellier dans le quartier Saint-Martin.

Les opérations « place nette », voulues par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, ont pour objectif de ne laisser aucun répit aux délinquants en renforçant les moyens d'enquête et en occupant le terrain pour rendre aux habitants des quartiers un cadre de vie apaisé.

Elles sont le fruit d'une nouvelle alliance entre les services de l'État (police administrative sous l'autorité du préfet, et judiciaire sous la direction du procureur de la République), les collectivités territoriales et de nombreux acteurs comme les bailleurs sociaux.

A Béziers, depuis lundi, plusieurs opérations d'ampleurs ont eu lieu : **une opération judiciaire qui a permis la dissolution d'un point de deal**, des contrôles des parties communes et des caves, des contrôles d'identité sur réquisition du procureur de la République, la mobilisation de chiens spécialisés en recherche de stupéfiants et d'armes, des contrôles de commerces, la sécurisation des transports en commun, l'enlèvements systématiques de véhicules dits « ventouses », l'aménagement de l'espace urbain...

Bilan au terme des 5 premiers jours de l'opération

86 policiers par jour ont été mobilisés. Ils ont contrôlé 921 personnes et 874 véhicules et procédé à 16 interpellations ayant mené au placement en garde à vue de 9 personnes (5 d'entre elles sont incarcérées en attente de jugement) et à 3 OQTF.

Par ailleurs, 4 841 g de résine de cannabis et d'herbe de cannabis, 160 grammes de cocaïne et 3 460 euros ont été saisis ainsi que de nombreux sachets de conditionnements de stupéfiants

Concomitamment, 26 commerces ont été contrôlés dans le cadre du Comité Opérationnel Départemental Anti-Fraude (CODAF). Le CODAF est l'instance départementale chargée de lutter de manière coordonnée contre les fraudes aux finances publiques, les fraudes sociales et le travail illégal, ainsi que les fraudes fiscales et douanières. Ainsi les services de la DDFIP ont pu procéder à la saisie de 3 161 euros, les services des douanes ont saisi 3kg de tabac à narguilé et

Cabinet du préfet

Service départemental de

la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr

Site : www.herault.gouv.fr

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2

12 pots de miel aux propriétés érectiles. Les agents de la DDPP, lors de leurs contrôles, ont constaté 21 infractions en terme d'hygiène, de loyauté des informations et d'absence de traçabilité des produits. Le travail de vérification des salariés effectué par les agents de la DDETS est encore en cours.

Je tiens à remercier l'engagement de la ville et du bailleur social pour les travaux d'amélioration menés dans le quartier de la Devèze. Cette année, 5 opérations « place nette » seront menées en zone police et une opération par mois sera menée en zone gendarmerie. Le travail continue.